

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 16 décembre 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 12
Présents : 08
Votants : 10

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE.

Date de la convocation :
10 décembre 2025

Excusés avec pouvoir : Caroline ARTHU pouvoir à Cathy BATISTE, William TAILLANDIER pouvoir à Philipe ANDRIAU

Date d'affichage :
10 décembre 2025

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE et Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Philippe ANDRIAU

DELIBERATION N°2025-60

OBJET : Convention de participation financière avec la commune de Saint Loup des Chaumes

Madame le maire expose :

Le repas de fin d'année offert traditionnellement aux aînés reste une véritable institution, cependant force est de constater qu'il est également le reflet de notre société et se doit d'évoluer pour maintenir le lien avec les plus anciens, offrir des moments de convivialité, de rencontres et garantir ainsi un maillage nécessaire à l'harmonisation de nos territoires ruraux. C'est dans ce cadre que plusieurs échanges sont intervenus avec les représentants de la commune de Saint Loup Des Chaumes, ainsi il est proposé de s'associer à la commune de Saint Loup Des Chaumes afin d'organiser cette manifestation en commun. Cette association ayant rencontré un réel succès l'année précédente, il a été décidé de reconduire cette coopération.

De fait, dans le cas d'une collaboration avec la commune de Saint Loup Des Chaumes, il y aura nécessité de mettre en place une convention de participation financière pour cette manifestation.

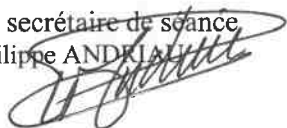
Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette collaboration éventuelle.

Après débats, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Valide** la mise en œuvre d'une manifestation commune pour l'organisation du repas des aînés pour l'année 2025.
- **Autorise** Madame le maire à signer la convention de participation financière et toutes pièces utiles et nécessaires dans cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance
Philippe ANDRIAU



Le Maire,
Marina DUPUY

